

**Extrait du registre des délibérations
de l'Assemblée**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE
Affichage de la Convocation

12 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 26 juin,
L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 12h30,
suivant convocation légale du 12 juin 2024.**Nombre de délégués présents ou représentés : 6****Présents titulaires :** Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes),**Présents suppléants :** Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ (VD),**Absents excusés :** Monsieur Pierre MAUDET (GE), Madame Nuria GORRITE (VD), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),**Secrétaire de séance :** Monsieur Julien BOUCHET

N° 04/24 – Compte de gestion 2023

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et qu'il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il précise également que les résultats portés dans les deux documents sont strictement identiques.

Il est par conséquent proposé d'adopter le compte de gestion établi par la Comptable publique du SGC d'Annemasse pour l'exercice 2023.

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE le compte de gestion 2023, ci-annexé.Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 26 juin 2024Le Président
Patrice DUNAND